

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALLET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture en Milieu Rural (F.R.C.I.V.A.M.) - Développement des activités agricoles sur la Communauté urbaine de Bordeaux - Programme de travail 2014 - Subvention de fonctionnement 2014 - Décision - Convention - Autorisation

Madame DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Fédération Régionale des Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural d'Aquitaine (F.R.C.I.V.A.M.) a été créée en Aquitaine le 19 mars 1986 sous forme d'association loi 1901.

En 2007, elle a initié un programme d'intervention expérimental sur le territoire du parc des Jalles.

Depuis 2009, la F.R.C.I.V.A.M. poursuit un programme d'actions sur le territoire de La Cub. La délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2010 a permis à la F.R.C.I.V.A.M. de monter un programme d'intervention sur les années 2010-2011.

L'objectif est de développer, sur les axes suivants :

- le relais Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Gironde (A.M.A.P. 33), dont une antenne a été créée spécifiquement pour son développement sur La Cub,
- l'aide à la vente directe de proximité et collective,
- l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs,
- l'appui stratégique et conseil en agriculture.

En 2013, la F.R.C.I.V.A.M. Aquitaine a concentré son action sur l'accompagnement de porteurs de projets, candidats à l'installation, sur les contacts et rencontres avec les collectivités locales et l'appui aux groupes de consommateurs réunis en A.M.A.P.

La F.R.C.I.V.A.M., au titre de la préservation et de la valorisation des activités agricoles sur le territoire de l'agglomération bordelaise a reçu, par délibérations du Conseil communautaire, les subventions suivantes :

Programme d'intervention 2007-2008 Délibération n° 2007/0792 du 26 octobre 2007	14 850 €
Programme d'intervention 2009 Délibération n° 2009/0336 du 29 mai 2009	13 700 €
Programme d'intervention 2010 Délibération n° 2010/0755 du 22 octobre 2010	29 600 €
Soutien spécifique à l'installation d'exploitants agricoles de La Cub avec l'action de la « couveuse agricole » Délibération n° 2011/0932 du 16 décembre 2011	5 160 €
Programme de travail 2012 - Délibération n° 2012/0705 du 28 septembre 2012	20 000 €
Programme de travail 2013 Délibération n° 2013/0802 du 25 octobre 2013	19 000 €
Total des subventions	102 310 €

1 – Bilan du programme d'intervention 2013

Essaimage des contrats locaux consommateurs-producteurs avec le relais A.M.A.P. 33

La priorité a été donnée à l'accompagnement des producteurs. L'objectif était de favoriser l'arrivée de 8 à 10 nouveaux producteurs, il y a eu cinq contractualisations. Une vingtaine de producteurs de La Cub contractualisent actuellement avec des A.M.A.P.

Parallèlement à cet accompagnement, ont été menées des actions de formation et d'accompagnement auprès des consommateurs et des producteurs. Une journée collective, organisée à Bruges le 23 octobre 2013, a réuni plus de quarante personnes.

Accompagner les producteurs à la vente directe collective

Sept marchés fermiers étaient prévus dans les fermes. Six marchés ont été réalisés.

Le marché prévu le 23 juin chez la famille Moulon, à Ambès, a été annulé au dernier moment.

Ont eu lieu les marchés suivants :

- le 23 mars, chez Virgile Chapeau (S.A.S. Gr.A.I.N.E.S.), à Blanquefort (Tanaïs),
- le 25 mai et le 21 septembre, chez Pierre Gratadour, au Haillan,
- le 5 octobre, aux vergers Bernhard, à La Brède,
- le 12 octobre, chez Olivier Reumaux, à Camblanes.

De plus, une activité commerciale a été développée tout au long de l'année, sur trois fermes. En effet, un système de vente par commande avec livraison tous les mois a été mis en place depuis cinq ans, avec une relance par email. Environ 100 000 euros de chiffre d'affaires ont été générés.

La F.R.C.I.V.A.M. est intervenue lors d'un forum sur l'agriculture biologique, organisé par La Cub et l'association interprofessionnelle régionale bio d'Aquitaine (A.R.bio), le 14 novembre 2013.

La couveuse agricole et l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire de La Cub

L'objectif poursuivi pour 2013 était de 8 à 10 couvés en Aquitaine sur la période. Quatre porteurs de projets ont été bénéficiaires d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (C.A.P.E.) en Gironde, avec la S.A.S. Gr.A.I.N.E.S., dont un nouveau site en maraîchage biologique sur la commune de Pessac. Deux stagiaires en pré-couveuse ont débuté leur immersion. Une installation Dotation Jeune Agriculteur (D.J.A.) a été réalisée, une seconde est en cours.

En 2013, la F.R.C.I.V.A.M. Aquitaine est intervenue, d'une part, auprès de la mairie de Blanquefort, sur la poursuite de l'action à Tanaïs. L'action de la F.R.C.I.V.A.M. se situe en amont du point info installation de la Chambre d'Agriculture de la Gironde. Cependant, les deux couvés de Blanquefort Tanaïs n'ont pas accepté, à ce jour, de propositions de sites qui leur ont été faites, notamment sur Ambarès-et-Lagrave, et ce, malgré la forte implication des partenaires dont le « point info installation » et la Chambre d'Agriculture.

D'autre part, la F.R.C.I.V.A.M. est intervenue auprès de la commune de Blanquefort sur le projet de la Vacherie, concernant la partie agricole, avec l'arrivée de l'éleveur béarnais, Julien Sarrès, membre de la F.R.C.I.V.A.M. ; ainsi qu'auprès des communes d'Ambarès-et-Lagrave et de Pessac, sur une relance du maraîchage en agriculture biologique par la couveuse agricole et son développement territorial.

Appui stratégique et conseil en agriculture auprès de La Cub

La F.R.C.I.V.A.M. a mené des actions de sensibilisation et de formation auprès des élus et des chargés de mission de La Cub, sur quelques communes volontaires ou concernées. Des contacts ont été développés sur les projets des communes suivantes : Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort, Pessac et Bègles.

2 – Le programme d'intervention 2014

Axe 1 – Appui au développement des 35 A.M.A.P. de La Cub

Appui au fonctionnement des 35 A.M.A.P. sur l'agglomération bordelaise et à la création de nouvelles A.M.A.P. Plus de 90 producteurs contractualisent avec ces 35 A.M.A.P.

Le relais A.M.A.P. 33 (C.I.V.A.M. P.P.M.L. : Produire, Partager Manger Local) apporte son soutien technique aux consommateurs souhaitant créer de nouvelles A.M.A.P. . il intervient également dans la recherche de nouveaux producteurs. La priorité de la F.R.C.I.V.A.M. Aquitaine et du C.I.V.A.M. P.P.M.L. 33 est d'assurer l'accompagnement des producteurs en mettant en œuvre des actions de formation et d'accompagnement, ainsi que des actions de médiation entre consommateurs et producteurs.

De nouvelles créations d'A.M.A.P. sont également soutenues en privilégiant des producteurs les plus proches du territoire communautaire.

Axe 2 – Accompagnement des producteurs à la vente directe collective sur La Cub

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un système alimentaire local sur le territoire communautaire, la F.R.C.I.V.A.M. Aquitaine, avec l'Association de Formation Collective à la Gestion (A.Fo.C.G. 33), accompagne 20 à 25 producteurs regroupés au sein du collectif « Le goût de notre ferme » (marchés fermiers).

Dans le cadre du calendrier 2014, six marchés fermiers sont prévus dans les fermes suivantes :

- en mai, chez Pierre Gratadour, au Haillan,
- en juin, au Château « Le Parvis de Dom Tapiau », chez Olivier Reumaux, à Camblanes,
- en septembre, chez Pierre Gratadour, au Haillan,
- en octobre, aux vergers Bernhard, à La Brède,
- en octobre, au Château « Le Parvis de Dom Tapiau », chez Olivier Reumaux, à Camblanes,
- en octobre, chez la famille Moulon, à Ambès.

De plus, sera étudiée la faisabilité de la création de nouveaux marchés fermiers sur les communes de Pessac, Ambarès-et-Lagrave, Parempuyre et Villenave d'Ornon.

L'activité commerciale sera renforcée tout au long de l'année, sur les fermes du réseau « Le goût de notre ferme », avec le système de vente par commande et livraison mensuelle, surtout en produits carnés.

Enfin, est prévu le recrutement de nouveaux producteurs, de façon à développer la gamme proposée aux clients.

Axe 3 – La couveuse agricole et l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire de La Cub

L'objectif est de replacer l'agriculture aux portes et dans des villes pour satisfaire la demande des consommateurs, des collectivités locales, ainsi que d'opérateurs économiques locaux.

La F.R.C.I.V.A.M. a mis en place un système innovant, « la couveuse agricole », dénommée Société par Action Simplifiée Graines d'Agriculteurs Innovants, Nourriciers, Entrepreneurs et Soutenus par les consommateurs (S.A.S. Gr.A.I.N.E.S). Ce dispositif permet d'accompagner, via un « Contrat d'Appui au projet d'Entreprise » (C.A.P.E.), des candidats à l'installation, souvent non issus du milieu agricole, afin de tester leur projet

avant une installation officielle. Chaque « couvé » bénéficie de parrains-agriculteurs référents lors de la phase d'apprentissage et de démarrage d'une activité de production sur des sites fonciers en convention avec les propriétaires et la S.A.S. Gr.A.I.N.E.S.

Des conventions foncières, à titre gratuit, sont conclues avec les couvés de la S.A.S. Gr.A.I.N.E.S. et, si besoin, avec de jeunes installés.

En 2014, quatre porteurs de projets sont en contrat C.A.P.E. en Gironde, avec la S.A.S. Gr.A.I.N.E.S. et cinq stagiaires sont en « pré-couveuse » sur les communes de Blanquefort, Pessac et Baurech. Afin de trouver d'autres sites, une réflexion est en cours avec les communes suivantes : Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort et Mérignac.

Sur la commune de Pessac, la F.R.C.I.V.A.M. contribue à la valorisation d'un espace agricole, viticole et de jardins à Haut Bacalan.

3 – Le budget de l'action se décompose ainsi :

BUGET PRÉVISIONNEL 2014 (€ H.T.)			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Axe 1			
Frais de personnels C.I.V.A.M. interne et externe	14 500	Communauté urbaine de Bordeaux (39,58 %)	19 000
Intervenants spécialisés du réseau C.I.V.A.M.	1 000	Conseil régional d'Aquitaine (12,50 %)	6 000
Frais de déplacements	3 000		
Consommables	500		
Frais de communication	1 000	Conseil général de la Gironde (6,25 %)	3 000
Axe 2			
Frais de personnels C.I.V.A.M. interne et externe	4 000	État : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.A.F.) (4,17 %)	2 000
Intervenants spécialisés du réseau C.I.V.A.M.	1 000		
Frais de déplacements	500	Autofinancement (37,50 %)	18 000
Consommables	500		
Frais de communication	2 000		
Axe 3			
Frais de personnels C.I.V.A.M. interne et externe	14 500		
Intervenants spécialisés du réseau C.I.V.A.M.	2 000		
Frais de déplacements	3 000		
Consommables	500		
Total dépenses	48 000	Total recettes	48 000

Le cout total du programme d'actions 2014 de la F.R.C.I.V.A.M. est de 48 000 €. Cette association sollicite une participation financière de La Cub d'un montant de 19 000 €, soit 39,58 % du montant total de ce programme.

Cette demande de subvention répond aux critères d'éligibilité définis par la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011, relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature visant, notamment, à accompagner les associations sur les natures d'opérations suivantes « Travaux d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages » :

- **intérêt communautaire** : ce programme d'intervention a pour objet la préservation et le développement des activités agricoles sur La Cub ; valorisation des produits des agriculteurs, contribution à la mission de développement durable de La Cub ;
- **ouverture ou service rendu au public** : agriculteurs, consommateurs, porteurs de projets, opérateurs économiques ; communication avec 2 tables rondes et 10 marchés fermiers sur 2 ans ;
- **protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages** : préservation et développement de la biodiversité, meilleure connaissance des enjeux agricoles ;
- **niveau d'exigence technique** : capacité à définir une stratégie agricole et alimentaire ;
- **cofinancements** : outre les fonds propres de l'association (37,50 %), ce projet bénéficie de l'apport des financeurs suivants : le Conseil régional d'Aquitaine (12,50 %), le Conseil général de la Gironde (6,25 %) et l'État (D.R.A.A.F.) (4,17 %) ;
- **innovation et expérimentation** : la couveuse agricole est une innovation expérimentée sur La Cub grâce à ce partenaire.

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera sous forme d'une subvention d'un montant de 19 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,
VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT QUE le soutien au programme d'intervention de la F.R.C.I.V.A.M. sur le territoire de La Cub est conforme aux objectifs du projet métropolitain visant notamment à valoriser les espaces naturels et agricoles.

DÉCIDE

Article 1 : le programme de travail 2014 de la F.R.C.I.V.A.M. sur le territoire de La Cub est approuvé.

Article 2 : une subvention de fonctionnement d'un montant de 19 000 € est attribuée à la F.R.C.I.V.A.M. Aquitaine pour l'année 2014 au titre du « Développement des activités agricoles sur la Communauté urbaine de Bordeaux ».

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section de fonctionnement, opération 05P012O001 « Agriculture et production alimentaire métropolitaine », chapitre 65, article 6574, fonction 833, CDR UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Conseillère déléguée,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 17 NOVEMBRE 2014

Mme BÉATRICE DE FRANÇOIS